L'Ami de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 JUIN 1856.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Co.,
G. P. WEISSE, H. BRUNER,
E. DUVERGER, S. HARDY.
Rue de Chartres No. 85, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 5 JUIN.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Ami se sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux déjà nombreux qui désirent s'abonner pour la semaine ou deux, mais comme on leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période, les accroissements nous prendraient beaucoup de temps, nous avons résolu de tout concilier en faisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LE RESULTAT DU 3.

Les scènes qui ont marqué la journée du 2 laisseront longtemps dans les esprits une impression pénible et douloureuse.

C'est la première fois que l'on voyait une bande armée, se précipiter sur de paisibles citoyens, le couteau et le pistolet à la main tirant sur les électeurs à bout portant et les attaquant à coups de poignard, de sabre et de stylet.

Qui a mis des armes aux mains des Siciliens et qui les a poussés au meurtre? Voilà ce qu'il importerait d'établir, car il est évident que ces malheureux n'ont pas agi spontanément. Aussi n'en veut-il point qu'à moitié coupables. On leur avait persuadé, nous en sommes sûrs, que nos seulement le parti opposé ne leur permettrait pas de voter mais attesterait à leur vie. Si nous avions ici un pouvoir fortement constitué, des mesures rigoureuses auraient déjà été prises pour découvrir les instigateurs de l'émeute et les livrer à la justice du pays.

Les excès commis après l'émeute dirigée contre le poil de la rue d'Orléans, sont inexcusables, mais s'expliquent jusqu'à un certain point par l'irritation excessive que l'attaque des Siciliens avait causée à la multitude. Celle-ci, dans le premier moment de fureur, n'a songé qu'à la vengeance, et elle l'a accomplie sans discernement.

Il ne suffit pas de gémir sur de pareils actes : il faut aviser aux moyens d'en prévenir le renouvellement. Les deux partis doivent s'unir dans ce but et prendre de concert des mesures propres à assurer désormais la sécurité publique. Il nous importe peu que la violence provienne des démocrates ou des Américains; elle n'en est pas moins odieuse et flétrie déplorable, et les organes de l'opinion, au lieu de chercher à l'attribuer à un parti ou à un autre, doivent la flétrir ainsi que ses auteurs. C'est ainsi du moins que nous comprenons le devoir du journaliste.

Des outrages de plus d'un genre ont été commis dans la journée de lundi dernier, et les exaltés des deux partis ne se sont pas toujours tenus dans les bornes de la modération. Les actes de brutalité qu'a signalés la presse sont de ceux qui exigeraient une répression prompte et sévère : c'est avec un vif sentiment de honte et de tristesse que nous voyons l'autorité impuissante et désarmée lorsque le déchaînement des plus mauvaises passions compromet la sûreté publique et expose toute une ville aux plus grands dangers. Deux suit les conséquences qu'eussent pu avoir les troubles de la rue d'Orléans si les émeutiers ne s'étaient point enfin dispersés et qu'ils eussent prolongé la lutte :

Nous espérons que ces scènes de violence ne se renouvelleront pas à la Nouvelle-Orléans et que nos polis cesseront un jour d'être une arène de combat. Que le sang si tristement versé lundi dernier soit une leçon pour les chefs de parti qui ne craignent point, dans l'intérêt de leur cause, d'exploiter les plus mauvais instincts de la nature humaine.

Mieux vaut mille fois la défaite d'un parti, quel qu'il soit, démocrate ou know-nothing, conservateur ou progressif, que de voir une seule goutte de sang rougir le pavé.

La presse, nous le répétons, a un grand devoir à remplir. Le lendemain d'une catastrophe comme celle qui vient de se produire, un voile de tristesse sur la Nouvelle-Orléans, elle doit oublier qu'elle est l'organe d'un parti pour devenir celui de l'humanité, de la morale outragée, de la civilisation foulée aux pieds, de l'opinion publique qui proteste et gémit, de l'indignation générale qui domine tous les autres sentiments et flétrit, au point de la société menacée, la violation des lois divines et humaines.

Nous aimons à croire que l'inscription électorale ordonnée par la dernière législature mettra fin aux déplorables excès dont nous sommes depuis quelque temps témoins, en soumettant l'élection à des règles fixes et invariables. Deux vœuflle que cette dernière espérance ne soit point déçue !

QUESTION DE L'AMERIQUE CENTRALE.—On écrit de Washington que le président, dans le message qu'il a transmis le 29 mai au Sénat au sujet des affaires de l'Amérique Centrale, a renfermé une lettre adressée par M. Marcy à M. Dallas. Le secrétaire d'Etat déclare au ministre américain, que plutôt de se soumettre aux prétentions de l'Angleterre, le président croirait de son devoir de proposer au Congrès d'autoriser le Nicaragua à faire Bulwer. Quant aux questions relatives aux frontières véritables de Belize, aux îles de la Baie et au territoire mosquitien, le gouvernement américain est prêt à les soumettre à la décision de certaines notabilités scientifiques d'Europe et d'Amérique. Les instructions de M. Dallas lui enjoignent de n'agir que de concert et peut être regié immédiatement par des négociations directes, et dans le cas contraire de discuter avec le gouvernement anglais les conditions de l'arbitrage.

DISTRIBUTION DE PRIX.—C'est aujourd'hui qu'a lieu la distribution des prix dans les écoles publiques du deuxième district. Le tableau d'Orléans a été choisi pour cette intéressante solennité. Il y aura lecture de compositions, déclamations, discours, etc. Il ne nous reste plus qu'à indiquer le nombre de billets d'invitation. M. ALPHONSE CASSONS, l'habile et consciencieux surintendant, a eu l'obligeance de nous en envoyer plusieurs : nous l'en remercions vivement.

COLLEGE DES JESUITES.—La distribution des prix au Collège des Jésuites a eu lieu mardi sur devant un auditoire extrêmement nombreux, quoqu'il se composât presqu'uniquement de parens des élèves.

La fête était charmante, comme le sont toutes les touchantes solennités de l'enfance et de la première jeunesse. Nous ne nous souvenons pas d'avoir assisté à une réunion où régnât plus de douce gaîté, plus d'émotion vraie et plus d'hilarité communicative. La joie expansive des enfans se communiquait à l'auditoire et l'on oubliait un moment, au milieu, jour bruyante allégresse, les soucis et les préoccupations de la vie militante que rappelaient de temps en temps les échos de la rue.

Le drame anglais de *Guillaume Tell* a été joué avec les costumes et les décors de rigueur : M. Boudousquié avait eu la complaisance de mettre à la disposition du collège.

Les jeunes acteurs ont montré une grande intelligence de la scène et ont rempli leurs rôles de manière à s'attirer à diverses reprises les sincères applaudissements de l'assistance.

A la pièce anglaise ont succédé de brillantes exercices sous la direction du professeur G. Lorning.

Le degré de bachelier-ès-lettre a été conféré à MM. JAMES FARRAT et ARCHER CAPDEVILLE. Celui-ci a prononcé, en recevant son diplôme, un discours qui indique les plus heureuses dispositions et trahit un talent que l'étude et l'expérience mûriront plus tard.

Dans la Première Classe, les premiers prix, pour les diverses branches d'instruction, ont été décernés à Edouard Mason, Felix Voorhies, James Sheldon, Eugène Dijean et Edmard Mouton.

Dans la seconde classe, Raymond Sauvage, Wm. Freret, Paul Magne, Cyril Beauvais, Felix Vignaud et Jean Prats ont obtenu les premiers prix; et Leon Prats et Leon Sauvage, les seconds. (Chaque classe représente l'enseignement des langues anciennes et modernes, des sciences, etc., ce qui explique que dans la même classe les mêmes noms figurent souvent pour les premiers et les seconds prix.)

Troisième classe.—Edward Fehrenbach obtient tous les premiers prix moins celui d'écriture, qui est décerné à Lewis Clark. Les seconds prix sont décernés à Armand Freret, Damien Blanchard, James Golden, James Heydel, A Justamond, Charles Moran et Victor Pestipain.

Quatrième classe.—E Elmore et P Dufour obtiennent tous les prix à l'exception de ceux d'écriture et de composition française décernés à George Behn, René Lemonnier et G. Parvis.

Cinquième classe.—Premiers prix décernés à James Coleman, George Aitkins, Victor Dégas, Gavino Albert, Benjamin Buisson et Jacob Kirschenbeter; second prix à Jean Lavillebeuvre, Wm Finch, James Coleman, Geo Aitkins, Paul Flemming et V Dégas.

Sixième classe.—Premiers prix décernés à Amédée Barret, Wm de Peyster, James Moise, George Dufour, Gaston Villars, Frederic Knapp, Joseph Duncan, Nicholas Eustis, Angel Xiques, John Amer, WagGoffin; second prix à Edward Guichard, Joseph Duncan, John Amer, Leopold Guichard, Angel Xiques, Wm Dufin, Joseph Pitot, Alfred Knapp, Wm Hastie, John Curtis, Hubert Binney, Edward Marquis et Frederic de Pont.

Théophile Dufour, Cyril Beauvais et Edward Fehrenbach et Wm Hastien ont obtenu les prix dans les classes d'espagnol.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'AMIRALE.

Convention de Cincinnati.

RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS.

Cincinnati, 4 juin.—Le comité des résolutions a fait cette journée un rapport qui contient des déclarations que la Conférence doit faire interpréter rigoureusement comme les manifestations indéfectibles et intimes de sympathie de la part de l'Union pour le Kansas, maintenant. Le Kansas correspondra en conséquence et sera, si dans la majorité des cas obéissant. Les résolutions approuvent le compromis de 1850, l'acte de Nebraska et déclarent que des Etats peuvent être admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage. Elles ne prennent fortement en faveur de la doctrine du blanc et du nègre qui prétend que l'esclavage doit construire la jurisdiction des Etats Atlantiques et Pacifique.—Ces résolutions ont été adoptées avec enthousiasme.

Sur Dépêche.

RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE DES DELEGUES DE NEW-YORK.

Triomphe de l'abolitionisme.

Cincinnati, 4.—Le comité des lettres de créance fera son rapport cet après-midi : il décrète que les agents de New-York ont droit à prendre part à la Convention. Le Kansas a été invité à envoyer trente ou quarante hommes pour les représenter, car tout un triomphe complet pour l'abolitionisme.

Sur Dépêche.

La résolution recommandant l'établissement d'un chemin jusqu'au Pacifique a été adoptée par 200 voix contre 17. Le Kansas a été admis par majorité.—Les résolutions relatives à la politique étrangère ont été adoptées par 200 voix contre 17. Le comité des lettres de créance n'est pas prêt à faire son rapport cette après-midi : il le présentera demain matin.

La séance a été levée pour être reprise demain à 10 heures.

Navigation intérieure.

Louisville, 4 juin.—La rivière de l'Ohio continue à monter : il y a dans le canal 3 pieds 9 pouces d'eau.

Mémphis.

New-York, 4 juin.—Les fermes Straight State valent de 5 à 5 1/2 50; celles du Sud, de 5 5 50 à 5 75; la grainerie en baril, 11 c.

M. Neumer Théâtre.—Nous apprenons avec plaisir que l'état de M. Neumer Théâtre, si vivement inquiétant il y a quelques jours, s'améliore et que sa médecin n'est presque plus d'inquiétude. Malgré ses sérieuses blessures, la fièvre ne s'était pas encore déclarée hier et il n'y avait à l'abdomen aucun symptôme d'inflammation. Avec des soins et beaucoup de prudence M. Trépagnier sera bientôt rendu à ses amis et à ses occupations. Le silence le plus rigoureux lui est ordonné et on attend qu'il soit intelleux pour prendre sa déposition.

M. Reeder, ex-gouverner du Kansas, est arrivé à Chicago le 28 mai, après avoir traversé le Missouri où il n'est vu plus d'une fois exposé aux plus grands dangers. Il devait assister le lendemain à la convention républicaine de Bloomington.

LE PROCES DE M. SUMNER.—Plusieurs journaux du nord affirment que M. Sumner avait écrit et après par cœur le discours qui lui a valu un si rude châtiment de la part de M. Brooks. L'opinion contraire, que M. Sumner, celui-ci aurait condamné les passages blessants de la harangue et aurait vivement engagé le sénateur du Massachusetts à les supprimer. Son conseil n'a pas été suivi et l'on sait ce qui est arrivé à M. Sumner.

CHRONIQUE LOCALE.

RETOURS D'ELECTIONS.

Nous publions aujourd'hui les retours officiels de l'élection qui a eu lieu lundi 2 juin.

Votes exprimés pour les places de Maire, Contrôleur et Commissaire des rues.

	MAIRE		CONTROLEUR		COMMISSAIRE DES RUES	
Précincts	A. Wakemann	A. Allemand	Thomas Theard	J. Guyot	A. Guyot	?
1er.	133	261	135	260	133	259
2me	255	199	252	198	250	199
3me	187	254	187	253	187	251
4me	207	224	222	220	222	220
5me	172	174	174	172	172	160
6me	171	174	168	174	168	174
7me	207	194	204	194	203	193
8me	128	129	128	129	128	129
9me	153	160	153	167	153	160
10me	64	99	64	85	61	92
11me	79	109	81	94	79	90
12me	218	149	212	148	207	141
13me	138	138	138	138	137	138
14me	145	165	145	162	143	163
15me	297	133	293	134	274	144
16me	29	32	29	32	29	40
17me	19	5	20	5	20	7
18me	197	150	196	150	161	162
19me	94	94	94	94	94	94
20me	144	75	144	73	139	70
21me	173	17	173	15	173	15
22me	261	197	262	196	244	187
23me	234	69	234	61	231	70
Totaux	4730	3703	4739	3686	4606	3817

1er District	G. Walsh	2264	major. 967
	F. B. Taylor	1297	
2d District	J. L. Robre	1046	major. 394
	Jos. Robinson	652	
3e District	Jos. Robinson	871	major. 476
	Jos. Lamarque	395	
4e District	F. Bouligny	1	841 major. 836
	H. Jenkins	1	229

ALDERMEN.

Les districts.

2266 ele S Smith, 1259
2181 ele J Shannon, 1310
2195 ele. H Marks, 1206

Le district.

1012 ele P Fortall, 797
1068 ele J A Brand, 788

Le district.

592 ele A Benveau, 432
572 ele F Newersen, 481

Le district.

649 ele John Armstrong, 222
578 ele V M Ivey, 265

ASSISTANS-ALDERMEN.

Les districts.

1er ward—J M Reid, N Overton, élus.
2me ward—J H Hall, A W Cooper, élus.
3me ward—N E Bailey, C Bannis, élus.
4me ward—J Bell, élu.
5me ward—J Holland, élu.
6me ward—Burke, élu.
7me ward—S P Lebarre, élu.
8me ward—W Kennedy, élu.

Le district.

1me ward—J Oliver.
2me ward—Robert Haygha.

Prusée Importante.—M. John W. Lapsley réclamait à MM. Mitchell et Duncan des terres situées au Texas et évaluées à plusieurs milliers de piastres. La réclamation était basée sur une concession *faite*, à ce qu'on prétend, par le Mexique, à un gouvernement de Coahuila et du Texas. En 1840, M. Samuel M. Williams, fondé de pouvoir de Thomas de la Vega, vendit la terre à M. Samuel Williams et M. Michael S. Menard, qui la revendirent, en 1842, à M. Thomas R. Lungue ; celui-ci la céda à M. J. W. Lapsley. Les actes de vente furent enregistrés, en 1842, dans le comté de Galan, Texas. M. Davis commença en 1844 M. Mitchell et M. Menard, fondés de pouvoirs de M. La Vega, et le commission, ne furent enregistrées. Il fut prouvé, cependant que la commission, fut dégagée, en 1841, M. Williams était présent.

Les défendeurs prennent leur défense sur la concession donnée à M. Menard, comme habitant de la colonie de Mortson, en 1834. Dillard vendit la terre à la même époque, à J. L. Hood qui la vendit à M. James Dunn le 1 mai 1835. Dunn vendit la terre à James Dunn le 4 août 1844. Tous ces actes furent enregistrés en 1847, à l'exception du dernier qui le fut en 1851, époque où le procès fut intenté.

Les témoignages établissent que M. Thomas la Vega demeurait à Zacatecas, Mexique, et M. Williams n'avait jamais habité le Texas. L'acte qui faisait de M. Williams un fondé de pouvoir, disaient les défendeurs, était un faux, attendu que le gouverneur du président avait été tué par M. Johnson, que la Vega n'était plus au Mexique et que la constitution du Texas, la venue dans nulle.

L'affaire a été soumise hier soir au jury qui n'a pas encore prononcé son verdict.

Cours de District.—A la Première Cour, le jugement de plusieurs prisonniers accusés de vol a été rendu hier. Wm Gallard, Wm H. Gallard et Wm H. Gallard ont été condamnés à deux ans de prison. Moses et Moses Sanderer, accusés d'avoir empoisonné leur compagnon, Wm Wright, ont été acquittés.

—A la Quatrième Cour, M. Robert Johnson, de la Jamaïque Department, réclame du Bureau de Santé 37000, valant d'abord 10000 dollars qu'il a vendu, pour établir une Quarantaine. Le mémoire de M. Johnson demande le Bureau à faire l'acquisition de cette terre et à prendre le montant d'un mandat de 500,000 voyez par la législature en partie payé. Le chef de cet état nécessaire à la Quarantaine. Cette allocation n'a jamais été employée de la manière prescrite. M. Johnson maintient que les sommes des Bureaux ont été employées au profit de un tribunal de les condamner en solde à lui payer de 15000.—M. C. B. Penrose représente le demandeur.

Appel.—On se rappelle qu'un jury a déclaré M. J. B. Walker coupable de la Quatrième Cour de District. M. Walker, qui est honorable, est pour d'à peu obtenu une nouvelle revue, a demandé appel à la Cour Suprême.

Les vaisseaux de la Jamaïque Jamaica Packet a été arrêté hier, sans prévention d'avoir volé des bijoux, etc., dans le magasin de M. Convegnia, rue Royale, a déclaré hier que le vol avait été commis dans le courant avec Dominique Bugnera, prise d'une bouteille d'huiles, dérobé à l'enseigne, des rues Conseil et St-John, mais par un nommé Gianale, celui-ci lui apprit d'après les avoir fait boire, propose de leur vendre trente bijoux, des colliers de corail, des bracelets, &c. Il ajoute que ne sachant pas que ces bijoux avaient été volés, il en achète trente et a payé celui qu'il a été arrêté. Le vendeur a ordonné l'arrestation de Gianale.

Affrontées marchandises.—Jean Duchesne à été arrêté hier, sous la prévention d'avoir volé des bijoux, etc., dans le magasin de M. Convegnia, rue Royale, a déclaré hier que le vol avait été commis dans le courant avec Dominique Bugnera, prise d'une bouteille d'huiles, dérobé à l'enseigne, des rues Conseil et St-John, mais par un nommé Gianale, celui-ci lui apprit d'après les avoir fait boire, propose de leur vendre trente bijoux, des colliers de corail, des bracelets, &c. Il ajoute que ne sachant pas que ces bijoux avaient été volés, il en achète trente et a payé celui qu'il a été arrêté. Le vendeur a ordonné l'arrestation de Gianale.

Affrontées marchandises.—Jean Duchesne à été arrêté hier, sous la prévention d'avoir volé des bijoux, etc., dans le magasin de M. Convegnia, rue Royale, a déclaré hier que le vol avait été commis dans le courant avec Dominique Bugnera, prise d'une bouteille d'huiles, dérobé à l'enseigne, des rues Conseil et St-John, mais par un nommé Gianale, celui-ci lui apprit d'après les avoir fait boire, propose de leur vendre trente bijoux, des colliers de corail, des bracelets, &c. Il ajoute que ne sachant pas que ces bijoux avaient été volés, il en achète trente et a payé celui qu'il a été arrêté. Le vendeur a ordonné l'arrestation de Gianale.

Nouvelles diverses.

On écrit de Malte au Daily News :

Le contre-amiral Freemantle a sur le Bellerophon, vaisseau de 74 canons, les forts de Bédouc tuqui ; il a été rejoint par plusieurs autres frégates et corvettes. Rien jusqu'aujourd'hui entrant ici dans le port, de nécessaire ; deux bons passages ont été incités libres entre les navires coulés. Des officiers qui ont visité le port l'ont trouvé plus spacieux qu'on ne l'avait cru. Les forts Ouzbakiah, Umbarine et autres forts réguliers du côté nord, sont sur le pied de guerre précisément comme s'ils attendaient une attaque, et en dont de nègre.—

Le fort Quatanaïs a donné nos officiers : on force est bien supérieure à ce que l'on pensait. Un officier de haut rang, à qui l'on a permis de tout visiter, a confessé que ce fort n'avait pas souffert le moindre dommage par suite du bombardement de notre flotte. Cet officier ne croit pas qu'il ait été fait de fort, en plusieurs endroits être détruits. Les opinions sont partagées sur les fortifications qui sont neuf. Les uns disent qu'on ne peut les enlever en vue de leur nature et d'autres prétendent qu'il saurait faire un nouveau siège.

—Un mandement réunit de l'archevêque de Paris a rétabli dans ce diocèse la Pentecôte de même, ouvrant itself l'occupée déjà dans plus un grand nombre de diocèses de l'épiscopat français. On ne connaît pas encore quel M. Sibour avait dit jusqu'ici l'un de ceux qui s'étaient le plus énergiquement opposé à cette transformation, dit que l'avait fait plus ouvertement comprendre de publication. Voici le spirituelle réflexion que on reproche comme un sarcasme à Mgr. Sibour :

—Le Bonapartisme ne peut (dans son mandement) les rétablir que l'on forçé à un gouvernement, et il faut que nous ruinons l'église de la grande Napoléon et Napoléon d'un parti qui pré-

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'AMIRALE.

Convention de Cincinnati.

RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS.

Cincinnati, 4 juin.—Le comité des résolutions a fait cette journée un rapport qui contient des déclarations que la Conférence doit faire interpréter rigoureusement comme les manifestations indéfectibles et intimes de sympathie de la part de l'Union pour le Kansas, maintenant. Le Kansas correspondra en conséquence et sera, si dans la majorité des cas obéissant. Les résolutions approuvent le compromis de 1850, l'acte de Nebraska et déclarent que des Etats peuvent être admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage. Elles ne prennent fortement en faveur de la doctrine du blanc et du nègre qui prétend que l'esclavage doit construire la jurisdiction des Etats Atlantiques et Pacifique.—Ces résolutions ont été adoptées avec enthousiasme.

Sur Dépêche.

RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE DES DELEGUES DE NEW-YORK.

Triomphe de l'abolitionisme.

Cincinnati, 4.—Le comité des lettres de créance fera son rapport cet après-midi : il décrète que les agents de New-York ont droit à prendre part à la Convention. Le Kansas a été invité à envoyer trente ou quarante hommes pour les représenter, car tout un triomphe complet pour l'abolitionisme.

Sur Dépêche.

La résolution recommandant l'établissement d'un chemin jusqu'au Pacifique a été adoptée par 200 voix contre 17. Le Kansas a été admis par majorité.—Les résolutions relatives à la politique étrangère ont été adoptées par 200 voix contre 17. Le comité des lettres de créance n'est pas prêt à faire son rapport cette après-midi : il le présentera demain matin.

La séance a été levée pour être reprise demain à 10 heures.

Navigation intérieure.

Louisville, 4 juin.—La rivière de l'Ohio continue à monter : il y a dans le canal 3 pieds 9 pouces d'eau.

Mémphis.

New-York, 4 juin.—Les fermes Straight State valent de 5 à 5 1/2 50; celles du Sud, de 5 5 50 à 5 75; la graine en baril, 11 c.

M. Neumer Théâtre.—Nous apprenons avec plaisir que l'état de M. Neumer Théâtre, si vivement inquiétant il y a quelques jours, s'améliore et que sa médecin n'est presque plus d'inquiétude. Malgré ses sérieuses blessures, la fièvre ne s'était pas encore déclarée hier et il n'y avait à l'abdomen aucun symptôme d'inflammation. Avec des soins et beaucoup de prudence M. Trépagnier sera bientôt rendu à ses amis et à ses occupations. Le silence le plus rigoureux lui est ordonné et on attend qu'il soit intelleux pour prendre sa déposition.

M. Reeder, ex-gouverner du Kansas, est arrivé à Chicago le 28 mai, après avoir traversé le Missouri où il n'est vu plus d'une fois exposé aux plus grands dangers. Il devait assister le lendemain à la convention républicaine de Bloomington.

LE PROCES DE M. SUMNER.—Plusieurs journaux du nord affirment que M. Sumner avait écrit et après par cœur le discours qui lui a valu un si rude châtiment de la part de M. Brooks. L'opinion contraire, que M. Sumner, celui-ci aurait condamné les passages blessants de la harangue et aurait vivement engagé le sénateur du Massachusetts à les supprimer. Son conseil n'a pas été suivi et l'on sait ce qui est arrivé à M. Sumner.

CHRONIQUE LOCALE.

RETOURS D'ELECTIONS.

Nous publions aujourd'hui les retours officiels de l'élection qui a eu lieu lundi 2 juin.

Votes exprimés pour les places de Maire, Contrôleur et Commissaire des rues.

	MAIRE		CONTROLEUR		COMMISSAIRE DES RUES	
Précincts	A. Wakemann	A. Allemand	Thomas Theard	J. Guyot	A. Guyot	?
1er.	133	261	135	260	133	259
2me	255	199	252	198	250	199
3me	187	254	187	253	187	251
4me	207	224	222	220	222	220
5me	172	174	174	172	172	160
6me	171	174	168	174	168	174
7me	207	194	204	194	203	193
8me	128	129	128	129	128	129
9me	153	160	153	167	153	160
10me	64	99	64	85	61	92
11me	79	109	81	94	79	90
12me	218	149	212	148	207	141
13me	138	138	138	138	137	138
14me	145	165	145	162	143	163
15me	297	133	293	134	274	144
16me	29	32	29	32	29	40
17me	19	5	20	5	20	7
18me	197	150	196	150	161	162
19me	94	94	94	94	94	94
20me	144	75	144	73	139	70
21me	173	17	173	15	173	15
22me	261	197	262	196	244	187
23me	234	69	234	61	231	70
Totaux	4730	3703	4739	3686	4606	3817

1er District	G. Walsh	2264	major. 967
	F. B. Taylor	1297	
2d District	J. L. Robre	1046	major. 394
	Jos. Robinson	652	
3e District	Jos. Robinson	871	major. 476
	J. Bouligny	395	
4e District	F. Bouligny	1	841 major. 836
	H. Jenkins	1	229

ALDERMEN.

Les districts.

2266 ele S Smith, 1259
2181 ele J Shannon, 1310
2195 ele. H Marks, 1206

Le district.

1012 ele P Fortall, 797
1068 ele J A Brand, 788

Le district.

592 ele A Benveau, 432
572 ele F Newersen, 481

Le district.

649 ele John Armstrong, 222
578 ele V M Ivey, 265

ASSISTANS-ALDERMEN.

Les districts.

1er ward—J M Reid, N Overton, élus.
2me ward—J H Hall, A W Cooper, élus.
3me ward—N E Bailey, C Bannis, élus.
4me ward—J Bell, élu.
5me ward—J Holland, élu.
6me ward—Burke, élu.
7me ward—S P Lebarre, élu.
8me ward—W Kennedy, élu.

Le district.

1me ward—J Oliver.
2me ward—Robert Haygha.

Prusée Importante.—M. John W. Lapsley réclamait à MM. Mitchell et Duncan des terres situées au Texas et évaluées à plusieurs milliers de piastres. La réclamation était basée sur une concession *faite*, à ce qu'on prétend, par le Mexique, à un gouvernement de Coahuila et du Texas. En 1840, M. Samuel M. Williams, fondé de pouvoir de Thomas de la Vega, vendit la terre à M. Samuel Williams et M. Michael S. Menard, qui la revendirent, en 1842, à M. Thomas R. Lungue ; celui-ci la céda à M. J. W. Lapsley. Les actes de vente furent enregistrés, en 1842, dans le comté de Galan, Texas. M. Davis commença en 1844 M. Mitchell et M. Menard, fondés de pouvoirs de M. La Vega, et le commission, ne furent enregistrées. Il fut prouvé, cependant que la commission, fut dégagée, en 1841, M. Williams était présent.

Les défendeurs prennent leur défense sur la concession donnée à M. Menard, comme habitant de la colonie de Mortson, en 1834. Dillard vendit la terre à la même époque, à J. L. Hood qui la vendit à M. James Dunn le 1 mai 1835. Dunn vendit la terre à James Dunn le 4 août 1844. Tous ces actes furent enregistrés en 1847, à l'exception du dernier qui le fut en 1851, époque où le procès fut intenté.

Les témoignages établissent que M. Thomas la Vega demeurait à Zacatecas, Mexique, et M. Williams n'avait jamais habité le Texas. L'acte qui faisait de M. Williams un fondé de pouvoir, disaient les défendeurs, était un faux, attendu que le gouverneur du président avait été tué par M. Johnson, que la Vega n'était plus au Mexique et que la constitution du Texas, la venue dans nulle.

L'affaire a été soumise hier soir au jury qui n'a pas encore prononcé son verdict.

Cours de District.—A la Première Cour, le jugement de plusieurs prisonniers accusés de vol a été rendu hier. Wm Gallard, Wm H. Gallard et Wm H. Gallard ont été condamnés à deux ans de prison. Moses et Moses Sanderer, accusés d'avoir empoisonné leur compagnon, Wm Wright, ont été acquittés.

—A la Quatrième Cour, M. Robert Johnson, de la Jamaïque Department, réclame du Bureau de Santé 37000, valant d'abord 10000 dollars qu'il a vendu, pour établir une Quarantaine. Le mémoire de M. Johnson demande le Bureau à faire l'acquisition de cette terre et à prendre le montant d'un mandat de 500,000 voyez par la législature en partie payé. Le chef de cet état nécessaire à la Quarantaine. Cette allocation n'a jamais été employée de la manière prescrite. M. Johnson maintient que les sommes des Bureaux ont été employées au profit de un tribunal de les condamner en solde à lui payer de 15000.—M. C. B. Penrose représente le demandeur.

Appel.—On se rappelle qu'un jury a déclaré M. J. B. Walker coupable de la Quatrième Cour de District. M. Walker, qui est honorable, est pour d'à peu obtenu une nouvelle revue, a demandé appel à la Cour Suprême.

Les vaisseaux de la Jamaïque Jamaica Packet a été arrêté hier, sans prévention d'avoir volé des bijoux, etc., dans le magasin de M. Convegnia, rue Royale, a déclaré hier que le vol avait été commis dans le courant avec Dominique Bugnera, prise d'une bouteille d'huiles, dérobé à l'enseigne, des rues Conseil et St-John, mais par un nommé Gianale, celui-ci lui apprit d'après les avoir fait boire, propose de leur vendre trente bijoux, des colliers de corail, des bracelets, &c. Il ajoute que ne sachant pas que ces bijoux avaient été volés, il en achète trente et a payé celui qu'il a été arrêté. Le vendeur a ordonné l'arrestation de Gianale.

Affrontées marchandises.—Jean Duchesne à été arrêté hier, sous la prévention d'avoir volé des bijoux, etc., dans le magasin de M. Convegnia, rue Royale, a déclaré hier que le vol avait été commis dans le courant avec Dominique Bugnera, prise d'une bouteille d'huiles, dérobé à l'enseigne, des rues Conseil et St-John, mais par un nommé Gianale, celui-ci lui apprit d'après les avoir fait boire, propose de leur vendre trente bijoux, des colliers de corail, des bracelets, &c. Il ajoute que ne sachant pas que ces bijoux avaient été volés, il en achète trente et a payé celui qu'il a été arrêté. Le vendeur a ordonné l'arrestation de Gianale.

Affrontées marchandises.—Jean Duchesne à été arrêté hier, sous la prévention d'avoir volé des bijoux, etc., dans le magasin de M. Convegnia, rue Royale, a déclaré hier que le vol avait été commis dans le courant avec Dominique Bugnera, prise d'une bouteille d'huiles, dérobé à l'enseigne, des rues Conseil et St-John, mais par un nommé Gianale, celui-ci lui apprit d'après les avoir fait boire, propose de leur vendre trente bijoux, des colliers de corail, des bracelets, &c. Il ajoute que ne sachant pas que ces bijoux avaient été volés, il en achète trente et a payé celui qu'il a été arrêté. Le vendeur a ordonné l'arrestation de Gianale.

Nouvelles diverses.

On écrit de Malte au Daily News :

Le contre-amiral Freemantle a sur le Bellerophon, vaisseau de 74 canons, les forts de Bédouc tuqui ; il a été rejoint par plusieurs autres frégates et corvettes. Rien jusqu'aujourd'hui entrant ici dans le port, de nécessaire ; deux bons passages ont été incités libres entre les navires coulés. Des officiers qui ont visité le port l'ont trouvé plus spacieux qu'on ne l'avait cru. Les forts Ouzbakiah, Umbarine et autres forts réguliers du côté nord, sont sur le pied de guerre précisément comme s'ils attendaient une attaque, et en dont de nègre.—

Le fort Quatanaïs a donné nos officiers : on force est bien supérieure à ce que l'on pensait. Un officier de haut rang, à qui l'on a permis de tout visiter, a confessé que ce fort n'avait pas souffert le moindre dommage par suite du bombardement de notre flotte. Cet officier ne croit pas qu'il ait été fait de fort, en plusieurs endroits être détruits. Les opinions sont partagées sur les fortifications qui sont neuf. Les uns disent qu'on ne peut les enlever en vue de leur nature et d'autres prétendent qu'il saurait faire un nouveau siège.

—Un mandement réunit de l'archevêque de Paris a rétabli dans ce diocèse la Pentecôte de même, ouvrant itself l'occupée déjà dans plus un grand nombre de diocèses de l'épiscopat français. On ne connaît pas encore quel M. Sibour avait dit jusqu'ici l'un de ceux qui s'étaient le plus énergiquement opposé à cette transformation, dit que l'avait fait plus ouvertement comprendre de publication. Voici la spirituelle réflexion que on reproche comme un sarcasme à Mgr. Sibour :

—Le Bonapartisme ne peut (dans son mandement) les rétablir que l'on forçé à un gouvernement, et il faut que nous ruinons l'église de la grande Napoléon et Napoléon d'un parti qui pré-

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'AMIRALE.

Convention de Cincinnati.

RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS.

Cincinnati, 4 juin.—Le comité des résolutions a fait cette journée un rapport qui contient des déclarations que la Conférence doit faire interpréter rigoureusement comme les manifestations indéfectibles et intimes de sympathie de la part de l'Union pour le Kansas, maintenant. Le Kansas correspondra en conséquence et sera, si dans la majorité des cas obéissant. Les résolutions approuvent le compromis de 1850, l'acte de Nebraska et déclarent que des Etats peuvent être admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage. Elles ne prennent fortement en faveur de la doctrine du blanc et du nègre qui prétend que l'esclavage doit construire la jurisdiction des Etats Atlantiques et Pacifique.—Ces résolutions ont été adoptées avec enthousiasme.

Sur Dépêche.

*RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE DES DELEGUES DE